



© Roberta Valerio

# Droit à l'école

Association loi 1901 d'intérêt général

Droit à l'école soutient les Mineurs Non Accompagnés (MNA) exilés dans leurs démarches de scolarisation dans une école de la République Française et vers l'insertion professionnelle. Ces mineurs sont livrés à eux-mêmes car ils ne sont pas encore pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Dans l'attente souvent longue de cette protection et de cette scolarité tant désirée, ces mineurs bénéficient, dans notre École des Sans École à Ground Control (Paris 12ème), de cours quotidiens dans les matières principales, d'un suivi éducatif et d'un accompagnement jusqu'à leur insertion professionnelle.

# 1. La raison d'être de l'association

L'association Droit à l'école a pour finalité la scolarisation des mineurs non accompagnés exilés, non encore pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), dans une école de la République, puis leur accompagnement vers l'insertion professionnelle.

**L'éducation est un droit pour chaque mineur, quels que soient ses origines ou son parcours.**

Les tribunaux étant engorgés, le recours pour reconnaissance de minorité devant le Juge pour enfants peut prendre plusieurs mois, voire plusieurs années. Pendant cette durée indéterminée, ces jeunes, qui ont souvent risqué leur vie pour venir étudier en France, ne peuvent pas intégrer l'Éducation Nationale. Ils n'ont droit à aucune aide et sont livrés à eux-mêmes.

Leurs conditions de vie sont souvent très précaires : ils vivent à la rue, sous tente, parfois dans des hôtels sociaux ou chez des hébergeurs solidaires. Pourtant, ces adolescents ont une motivation et une soif de réussite exemplaires.

**C'est là que nous intervenons pour les aider.**

Notre équipe œuvre pour offrir à ces jeunes un environnement éducatif, d'abord solidaire puis *in fine* républicain, afin qu'ils puissent, comme n'importe quel enfant, se construire un futur à travers l'éducation.



© Mélanie Rey

# 2. Notre impact en chiffres



**+ de 450 jeunes accompagnés vers la scolarité** depuis le début de notre activité en 2019



**50 places dans notre École des Sans École**

- répartis en 5 niveaux
- des classes de 5 à 10 élèves
- 4 mois de cours en moyenne



**250 jeunes suivis actuellement par l'association** (élèves actuels + anciens élèves scolarisés et toujours suivis)



**+ 160 MNA accompagnés vers l'insertion professionnelle sur l'année scolaire 2022-2023 :**

- 49 contrats d'apprentissage signés
- 98 stages trouvés

# 3. Notre action

## L'accès à l'école

Tant qu'ils ne sont pas pris en charge et scolarisés, les mineurs non accompagnés sont desoeuvrés. Ceux qui ne sont jamais allés à l'école n'acquiescent pas de connaissances et les autres stagnent, voire perdent leur niveau scolaire préexistant et régressent.

**Laisser un jeune « en friche », à la rue, à un âge où il doit découvrir le monde, être stimulé et acquiescent un socle de connaissances, est un gâchis épouvantable que nous refusons.**

## L'École des Sans École : préparer les MNA à la scolarité

L'association a donc créé l'École des Sans École dans laquelle des professeurs bénévoles dispensent des cours dans les matières principales. Les jeunes bénéficient de cours d'alphabétisation, de français, maths, sciences, anglais, histoire-géographie et informatique, par classe de niveau, afin de les préparer à la vraie scolarité.

C'est aussi pour ces adolescents la possibilité **d'évoluer dans un cadre à la fois rassurant et exigeant comme le sera l'école, retrouver une motivation pour se lever le matin et regagner l'estime d'eux-mêmes.** Nous organisons également des activités extra-scolaires, temps d'ouverture, de culture et de loisirs. De plus, nous veillons à **leur redonner confiance en leur avenir avec des ateliers d'orientation professionnelle.**

Notre école est une solution d'urgence, temporaire, pour pallier un vide. L'école est un droit que la France, signataire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, se doit de respecter.



© Roberta Valerio

Nous ne souhaitons en aucun cas remplacer l'Éducation Nationale et les académies dans leur obligation de scolarisation : l'insertion dans le parcours scolaire de la République reste notre objectif.

### Les cours

Il y a cinq classes de niveau dans notre école :

- Alphabétisation pour non-francophones
- Alphabétisation pour francophones
- Niveau débutant (début / milieu primaire)
- Niveau intermédiaire (fin primaire / collège)
- Niveau avancé (fin de collège et plus).

Les classes comptent en moyenne 5-10 élèves. Les cours ont lieu 6 jours par semaine, du lundi au samedi matin. Les cours se déroulent à Ground Control, au collège Charlemagne et dans la salle informatique du Carrefour des Associations Parisiennes.



© Roberta Valerio

Les jeunes ont en moyenne 14h de cours par semaine. Chaque classe dispose de professeurs attirés et d'un emploi du temps spécifique.

### Des sessions en salle informatique

Les lundis et mercredis, les jeunes ont accès à la salle informatique du CAP Daumesnil. Cela leur permet de se familiariser avec les ordinateurs, naviguer sur internet, apprendre à envoyer des mails, maîtriser les outils de traitement de texte...

### Les ateliers thématiques

Pour sensibiliser les MNA à l'éducation sexuelle, aux risques cyber, et plus globalement aux problématiques citoyennes, nous organisons ponctuellement des ateliers avec des intervenants professionnels.



### Les vacances apprenantes

Depuis mai 2021, nous nouons des partenariats afin d'offrir l'opportunité aux jeunes de vivre des expériences enrichissantes durant les vacances scolaires.

Certains participent à des chantiers de rénovation du patrimoine aux côtés de volontaires internationaux. D'autres font l'expérience du scoutisme, en tant que participant ou encadrant, ou partent quelques jours au vert dans les Ardennes autour d'activités ludiques, sportives et thérapeutiques.

Ces expériences sont extrêmement bénéfiques pour les jeunes. Durant une courte période, ils s'évadent, oublient leurs soucis du quotidien et vivent des expériences émancipatrices, favorables à leur parcours d'intégration en France.

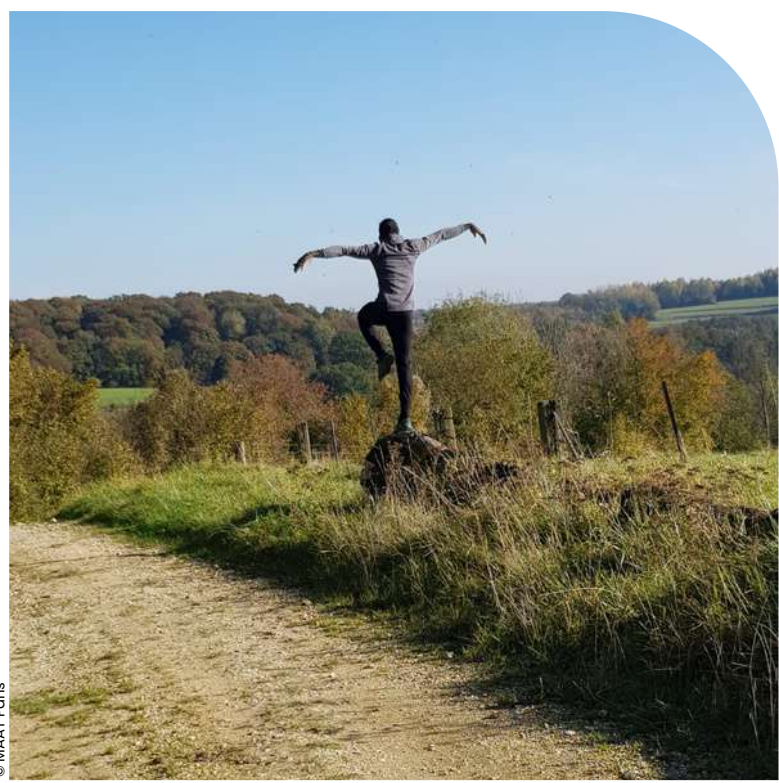


### Les activités éducatives extra-scolaires

Nous organisons régulièrement des activités extra-scolaires (sorties culturelles, visites de quartiers parisiens, animations sportives, sorties dans des librairies), ainsi que des ateliers de pratiques artistiques (danse hip hop, théâtre...) qui les valorisent et leur (re)donnent confiance en eux.

Nous profitons également de la halle de Ground Control pour organiser des événements, que ce soit des temps d'ouverture culturelle ou des moments de partage entre jeunes et bénévoles (fête de Noël, représentations théâtrales...).

Ces temps de loisirs, d'échange et d'ouverture sur le monde qui les entoure contribuent à leur épanouissement et leur intégration.



## Accompagner les MNA dans leurs démarches de scolarisation dans l'Éducation Nationale

C'est l'action la moins « visible » et pourtant la plus cruciale de l'association car il s'agit d'aider ces jeunes à trouver une place dans une école de la République, et cela sans attendre que le recours de reconnaissance de minorité soit terminé.

**Le droit à l'école de tout mineur existe dans les textes. Dans les faits, tant qu'ils ne sont pas pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, sans hébergement fixe et sans tuteur légal, l'accès à l'Éducation Nationale est compliqué.** Nous devons batailler au cas par cas. C'est ce que nous tentons de faire, en partenariat avec les principaux interlocuteurs.

## L'épanouissement scolaire

Une fois scolarisés dans une école républicaine (généralement en lycée professionnel ou en Centre de Formation d'Apprentis), les jeunes n'en restent pas moins isolés. Nous continuons donc à soutenir les jeunes de manière régulière et personnalisée.

### Les référents scolaires

Pour pallier l'absence de tuteur légal, un bénévole se porte volontaire pour devenir le référent scolaire du jeune, et s'engage à le suivre durant sa scolarité : gestion du dossier d'inscription, participation aux réunions parents-professeurs et suivi scolaire. Ce rôle est primordial pour permettre une continuité dans l'accompagnement. Nous nous engageons à attribuer un référent scolaire à chaque jeune scolarisé.

Nous organisons également deux fois par semaine des permanences collectives pour les référents et les jeunes qu'ils accompagnent afin de renforcer l'accompagnement individualisé.

**En 2023, nous assurons le suivi de la scolarité d'environ 200 anciens élèves scolarisés.**

De plus, nous assurons la prise en charge des fournitures scolaires, des équipements professionnels, des frais de cantine et des pass imagin'r.

Nous inscrivons les jeunes aux tests de positionnement préalables à leur affectation dans un établissement scolaire français. Notre équipe est en contact au quotidien avec les académies (qui gèrent les établissements d'enseignement public), les établissements privés et les centres de formation d'apprentis (CFA), auprès desquels nous recherchons des places tout au long de l'année scolaire.

La force de Droit à l'École est d'avoir acquis une vraie crédibilité auprès de ces instances de scolarisation. **Nous sommes garants du sérieux et de l'assiduité des jeunes, que nous connaissons pour les avoir eus comme élèves.**



© Roberta Valerio

### Le soutien scolaire

Les jeunes scolarisés ont besoin de soutien pour réussir au mieux leur scolarité. Des créneaux de soutien scolaire sont organisés plusieurs fois par semaine pour l'aide aux devoirs. Du soutien individuel est également mis en place au cas par cas.

## L'insertion professionnelle

Le Pôle Orientation accompagne les anciens jeunes de notre École des Sans École, maintenant scolarisés, dans leur orientation professionnelle et leur recherche de stages, apprentissages et premiers emplois. Un passage essentiel pour chaque jeune.

Une équipe de bénévoles tient une permanence plusieurs fois par semaine et accompagne les jeunes de plusieurs façons :

- Affiner leur projet professionnel en tenant compte des contraintes juridiques (pour l'alternance notamment)
- Créer un CV et rédiger une lettre de motivation
- S'entraîner pour l'entretien d'embauche
- Les accompagner sur des salons professionnels, aux Portes Ouvertes ou lors de leur première rencontre avec un patron.

Durant les stages, l'équipe du Pôle Orientation assure également le suivi des élèves placés en prenant contact régulièrement avec les jeunes et les employeurs.



Par ailleurs, le Pôle Orientation a pour mission de développer son réseau en nouant des partenariats avec des entreprises, des organisations solidaires et des associations afin de leur adresser régulièrement des jeunes en stage.

## 4. Nos jeunes bénéficiaires

Les jeunes que nous accueillons sont des adolescents entre 15 et 18 ans. Ils viennent d'une quinzaine de pays différents (Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Moyen-Orient, Bangladesh, Afghanistan...).

Ce sont des jeunes dont le parcours migratoire a été marqué par des situations de maltraitance voire d'abus, ainsi que par une traversée par voie maritime souvent traumatisante.

Il s'agit en grande majorité de garçons. Nous accueillons également des filles, entre 3 et 10 en moyenne par an, dont la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance est, heureusement, généralement plus rapide afin de les mettre à l'abri des dangers de la rue.

Depuis le début de notre activité, d'abord en tant que collectif puis sous le nom de Droit à l'école, nous avons accompagné plus de 450 jeunes vers la scolarisation dans une école de la République.

Ces adolescents nous arrivent souvent désorientés, un peu fermés, voire mutiques. Leur transformation après seulement un à deux mois de cours à l'École des Sans École est frappante. Ils retrouvent du sens à leur existence, ils sociabilisent, participent et reprennent confiance en eux et en leur avenir.



## 5. Notre équipe, nos locaux

### Notre belle équipe

Nous sommes une équipe essentiellement bénévole, qui compte une soixantaine de membres impliqués.

Les bénévoles sont professeurs et/ou actifs dans des pôles : orientation professionnelle, activités extra-scolaires, suivi des jeunes scolarisés, communication, partenariats, recherche de fonds, soutien scolaire...

Depuis septembre 2021, grâce au soutien de la Fondation Rothschild, une salariée coordonne les projets de l'association. Depuis mars 2022, une seconde salariée est en charge de l'École des Sans École, de la scolarisation et du suivi des jeunes scolarisés.

Nous accueillons également des services civiques et des stagiaires, qui mettent leur énergie et leurs compétences au service des MNA et de l'association.

Le Bureau de l'association est composé de 5 membres, aux profils très complémentaires : Alina Lasry, présidente ; Marie Smessaert, vice-présidente ; Morgane L'haridon, co-secrétaire ; Anouchka Khosravi, co-secrétaire ; Brigitte Valez, trésorière.



### Ground Control, une localisation au coeur de Paris



Il y a quelques années, des entrepreneurs ont repris un ancien entrepôt de la SNCF à côté de la Gare de Lyon, et leur pari était simple et beau : créer un lieu de convivialité qui participe à changer le monde. Ground Control est aujourd'hui un lieu de mixité qui réunit jeunes, moins jeunes et familles pour boire un verre, goûter aux cuisines du monde, assister à des concerts et conférences sur les enjeux d'aujourd'hui...

Touchés par l'action de Droit à l'École, les fondateurs ont proposé de nous faire de la place dans leurs locaux. Depuis janvier 2020, nous avons donc le bonheur de pouvoir louer des locaux au sein de ce lieu de vie pluridisciplinaire, engagé et ouvert. Une chance pour les mineurs non accompagnés, habituellement relégués dans les périphéries, hors de la vie parisienne.

# Les locaux de l'École des Sans École

Nos locaux sont constitués de 3 espaces :

- Une grande salle d'une capacité de 12 élèves,
- Une petite salle d'une capacité de 10 élèves,
- Un bureau d'accueil.

Par ailleurs, nous bénéficions parfois d'infrastructures additionnelles. Nous avons la possibilité de dispenser nos cours, sur les créneaux fermés au public, sur la terrasse extérieure ou dans la halle, ou d'accéder à la scène de théâtre pour les activités extra-scolaires.

Nous avons également accès à une petite cuisine partagée pour préparer les repas et goûters, indispensables car beaucoup de jeunes dépendent de l'aide alimentaire pour se nourrir et arrivent le ventre vide.



## 6. Réseaux, soutiens financiers et partenaires

### Le réseau d'associations autour des MNA

Droit à l'École travaille de façon collaborative avec les associations s'occupant des MNA (Médecins Sans Frontières, La Casa, Paris d'Exil, Médecins du Monde, l'ADJIE, Utopia56, Les Midis du MIE, RESF...).

En général, ce sont ces associations qui nous adressent les jeunes, qu'elles rencontrent lors de maraudes ou qu'elles hébergent chez l'habitant de manière solidaire.

### Soutiens financiers et en nature

Nous nous finançons grâce aux dons de nos membres, de particuliers et d'entreprises, et grâce au soutien de fondations sur des projets particuliers. Nous avons également noué des partenariats de dons en nature (alimentation, fournitures scolaires).



La Fondation Rothschild soutient l'embauche de notre première salariée, pour une durée de 2 ans, et la location d'une salle de classe supplémentaire.



La Fondation Caritas France nous apporte un soutien financier pour le loyer de notre École des Sans École à Ground Control.



Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports nous accorde un poste FONJEP - Jeunes pour l'embauche de notre première salariée.





La Fondation 29 Haussmann soutient la scolarisation et l'insertion professionnelle des mineurs non accompagnés grâce à une première dotation allouée en 2023.



La Fondation Groupe LDLC nous accorde, depuis deux années, une dotation pour la prise en charge de 40 mineurs non accompagnés jusqu'à leur scolarisation.



La Fondation Alter & Care accorde une dotation pour l'accompagnement de 60 mineurs non accompagnés vers la scolarisation et l'insertion professionnelle.



Le Fonds de dotation Riace soutient l'intégration des mineurs non accompagnés en France en facilitant leur insertion scolaire.



La Fondation de France apporte son soutien à la scolarisation et l'insertion professionnelle des mineurs non accompagnés.



La Fondation ARCEAL soutient l'accompagnement de 60 mineurs en recours vers la scolarisation.



La Fondation CASA nous accorde une dotation pour l'accompagnement de 60 MNA vers la scolarisation.



La Fondation Seligmann favorise l'accès à l'éducation des mineurs isolés grâce à une dotation allouée à l'organisation de séjours apprenants.



Unicef soutient notre développement en nous intégrant au dispositif « Accélérateur Unicef » aux côtés d'autres associations autour de l'éducation.

# Refugee\* FOOD

Le Refugee Food nous offre un tarif solidaire pour les repas du midi pour les jeunes qui ont cours toute la journée.

# Soutiens académiques

## Le lycée Charlemagne

Le lycée Charlemagne, à l'initiative de son proviseur M. Guéret, met à notre disposition une salle de classe toute la semaine.

## Le Carrefour des Associations Parisiennes

Le Carrefour des Associations Parisiennes (CAP Daumesnil) met à notre disposition une salle informatique deux fois par semaine.

## Trois écoles privées sous contrat du réseau lasallien

Trois écoles privées sous contrat, faisant partie du réseau lasallien, nous soutiennent en accueillant des jeunes de notre association dans leurs établissements, en CAP, en seconde professionnelle ou en classe d'accueil UPE2A.

# Partenaires culturels et loisirs

## Ministère de la Culture

Le Ministère de la Culture nous soutient grâce à un don de 250 chèques-lire d'une valeur de 10 € chacun (soit 2 500 €) afin d'accompagner les jeunes dans des librairies parisiennes.

## MAÂT Paris

L'association MAÂT Paris organise régulièrement des courts séjours à Tourteron, dans les Ardennes, durant lesquels les jeunes participent à des activités sportives, culturelles et thérapeutiques.

## Bourse de Commerce – Pinault Collection

La Bourse de Commerce accueille les jeunes de Droit à l'école un lundi par mois pour une visite guidée suivie d'un déjeuner gastronomique à la Halle aux Grains.

## Solidarités Jeunesses

Grâce au soutien de l'organisme Solidarité Jeunesse, plusieurs jeunes participent à des chantiers bénévoles partout en France, aux côtés de volontaires du monde entier.

## Forum des Images

Le Forum des Images offre 10 places de cinéma tous les mois pour favoriser l'accès à la culture des mineurs non accompagnés.

## Les Éclaireuses et Éclaireurs de France

Depuis 2021, des jeunes participent à des camps scouts durant l'été au sein d'un groupe d'adolescents.

---

**Association Droit à l'École**  
81 rue du Charolais, 75012 Paris

**contact@droitalecole.org**

*www.droitalecole.org*

Instagram : @droitalecole

LinkedIn : Association Droit à l'école

Facebook : Association Droit à l'école

Youtube : DROIT À L'ÉCOLE